

Union Régionale Lorraine

Porte F - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

103 87 62 67 64 - 109 79 94 30 82 - SNCF: 772 992

105 e-mail: unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr



EV LORRAINE EST EUROPEEN

Compte-rendu de la réunion des DP 27 novembre 2012

Etaient présents :

- pour l'entreprise, M. DI MARCO (RDET) et Mme TRABAC (GPEC),
- pour la délégation UNSA, MIle KASPAR et Mme HAMANN.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Emplois d'avenir:

Dans le cadre de ce dispositif, l'EV LEE souhaite recruter des jeunes de 18 à 30 ans sur des missions d'aide agent d'escale et service en gare et d'aide animateur espace de vente. Le nombre d'emplois affectés à l'établissement n'est pas encore connu.

Commentaire UNSA: Ces emplois d'avenir sont une bonne chose pour l'établissement. Il est regrettable tout de même que ce soit des CDD de 18 mois. Et les embauches à statut? La direction nous informe que ces agents bénéficieront de vraies formations, nous y seront vigilants. Ils auront comme mission à partir de janvier 2013: l'AAEV! Déjà l'AEV n'est pas cadré avec que va être l'AAEV?

Réforme du système ferroviaire :

Les quatre objectifs de la réforme sont les suivants :

- Mettre en œuvre une organisation du système ferroviaire à même de répondre aux besoins des usagers.
- Restaurer les conditions d'un équilibre économique de long terme pour le système ferroviaire.
- Conclure un nouveau pacte social pour les partenaires de la branche ferroviaire.
- Préparer l'ouverture à la concurrence dans des conditions équitables sans l'accélérer.

Une réforme en quatre axes :

« Qualité de service et missions de service public »

Les fonctions de gestionnaire d'infrastructure seront unifiées dans une entité unique, le gestionnaire d'infrastructure unifié (GIU), rattaché à l'exploitant historique au sein d'un pôle public unifié dans le respect des règles européennes.

« Redressement économique »

Il y a la nécessité, au vu des enjeux économiques et financiers du système, de donner à celui-ci les moyens d'un équilibre durable, ainsi que des règles permettant d'encadrer l'endettement chronique.

« Social »

Le dialogue social sera modernisé avec un nouveau « pacte social » conclu par tous les partenaires de la branche ferroviaire pour garantir le meilleur fonctionnement du système.

« Europe »

Le système ferroviaire sera préparé à l'ouverture à la concurrence, mais sans anticipation.

L'indépendance du GIU et l'accès au réseau seront assurés avec un niveau de garanties sociales obligatoire pour tous les Etats membres.

II - QUESTIONS

1. La délégation UNSA souhaite connaître le nombre de postes vacants par UO sur l'établissement.

UO Ventes Nancy:

LD Nancy:

AC VSG: 1: poste de Mme G Vente boutiques Nancy:

AC VSG: vente St Sébastien: Mme A départ sur BCC remplacement Mme B

VD Ventes EL:

(ACP VSG : Congé maternité Mme T jusqu'au 28 02 2013)

(ACP VSG : ILD Mme L)

UO Ventes Metz:

Néant

UO Escale Nancy:

Escale Trains: (Congé maternité Mme T TTMV)

Toul escale: (ILD M. P AMVM)

UO Escale Metz:

Accueil escale Metz: (ILD M. CAILLOU ACM)

UO vente/escale Epinal:

Néant

2. La délégation UNSA souhaite connaître le nombre d'EIF réalisé à ce jour.

739 EIF ont été réalisés, voici les chiffres par entité :

Escale Metz = 174 - Ventes Nancy = 110 - Ventes Metz = 145 - Epinal = 136 - siège = 37 Escale Nancy = 137

Commentaire UNSA: les chiffres sont erronés! Epinal = 92 agents / 136 EIF réalisés! En séance nous demandons des explications, pas d'explications ...!

3. La délégation UNSA aimerait savoir quelles sont les formations prévues pour les agents d'escale qui effectuent des tâches PMR.

Qui forme les agents ?

Les formations prévues sont les suivantes : « Sensibilisation aux différents types de handicap » et « Accueil et prise en charge des personnes à mobilité réduite ». Ces formations sont dispensées en Campus.

- 4. La délégation UNSA souhaiterait savoir pourquoi tous les agents des guichets n'ont pas bénéficié de la formation « e-learning » concernant le nouvel outil Accor ? Ne serait-il pas temps de mettre en place de vraies journées de formation au campus ?
- **UO Ventes Nancy:** la formation E-Learning ACCOR est prévue pour tous les agents avec un accompagnement du DPX ou ADPX. La majorité des agents ont suivi cette formation. Ceux qui n'en ont pas bénéficié étaient absents et dès leur retour seront accompagnés par leur DPX pour la suivre.
- **UO Epinal**: les formations ont été initiées dès la mise en production de l'e-learning en ligne. La majorité des vendeurs a d'ores et déjà bénéficié de cette formation. Pour l'ensemble des vendeurs, les DPX ont été mis en veille active pour répondre aux interrogations techniques des vendeurs, un circuit-court (DPX DUO DCR) est en place.

UO Ventes Metz: 84 % des vendeurs ont bénéficié de la formation E-learning, pour les autres agents, la formation est en cours. Un accompagnement en réel sur le PVM est également réalisé par les DPx et ADPx.

C'est l'activité Voyage qui a fait le choix d'effectuer ces formations par e-learning. Une relance sera faite auprès des DPX afin que tous les agents concernés par cette formation puissent bien en bénéficier.

Commentaire UNSA: Tous les agents notamment les agents de réserve n'ont pas eu la « formation » elearning, un rappel sera fait aux dpx.

Pour l'UNSA-Cheminots la formation e-learning n'est pas une formation, il s'agit d'une information. Concernant celle du nouvel outil ACCOR, elle n'est pas à la hauteur de la réalité, et malheureusement ce sont les agents qui en bavent sur le terrain. Une fois de plus, l'UNSA réclame des formations concrètes et complètes au Campus de Nancy.

5. La délégation UNSA souhaite connaître les directives nationales et locales concernant la prime de langue.

Qu'en est-il pour les agents de réserve ?

Quelles sont les directives du DET de l'EV concernant les agents qui échoueront au constat et qui travailleront sur un poste dit »primable » ?

Un référentiel est en cours d'écriture, il s'appuiera sur l'article 75 du RH131.

Un agent qui échouera au constat ne pourra plus percevoir l'indemnité pour connaissance de langues étrangères.

Commentaire UNSA: Nous serons très vigilent sur ce dossier. Nous attendons avec hâte le référentiel.

6. La délégation UNSA aimerait savoir comment sera gérée, dans les mois à venir l'attente aux guichets des gares de St-Avold et Sarreguemines.

Sarreguemines: Une soirée dite « petite soirée » passera d'une durée de 5h30 à 7h43 du mardi au vendredi au 1^{er} janvier 2012, permettant une présence à 2 vendeurs le matin et l'après midi dans les horaires de plus forte affluence.

Saint-Avold: l'OTS prévoit bien une présence à 2 vendeurs le matin et l'après midi du lundi au vendredi aux heures de plus forte affluence de clientèle.

7. La délégation UNSA souhaiterait savoir quand le tableau du gère-file du NEV de Metz sera remis en service ?

Le système des boutons d'appel du NEV de Metz est hors service depuis le mois d'août, dès connaissance de la panne une intervention a été demandée à l'ASTI. Le système étant obsolète, une commande d'un nouveau système a été réalisée immédiatement avec un délai de livraison de 2-3 mois. Le nouveau système d'appel sera installé le 4 décembre prochain.

Commentaire UNSA: c'est mieux quand c'est écrit.

8. La délégation UNSA demande une uniformisation des missions des AEV. En effet, il semble que ces missions soient différentes suivant les points de vente.

Commentaire UNSA: Pas de réponse à cette question. Nous insistons lourdement en séance pour avoir une réponse. La direction nous informe qu'une uniformisation n'est pas réalisable, que la mission d'AEV dépend de l'espace de vente.

Il est regrettable que les missions ne soient pas reprises dans une fiche de poste AEV. Le directeur fait ce qu'il veut !

9. La délégation UNSA demande à connaître l'évolution des embauches depuis les dernières DP.

L'écart entre réalisé et prévu s'explique par :

- L'apport du recrutement interne d'autres établissements notamment pour la filière TM.
- La nécessité de reclasser les agents du CLD de Metz

10. La délégation UNSA demande un point sur les demandes de mutations en cours : demandes, réalisations.

UO	Nombre d'agents	Nombre de demandes
ESCALE METZ	12	33
ESCALE NANCY	13	16
VENTES ESCALE EPINAL	6	9
VENTES METZ	11	13
VENTES NANCY	9	19
TOTAL	51	90

Les mouvements de personnel envisagés sont toujours planifiés avec le plus grand sérieux en visant au respect de la vie privée des agents et en cherchant à la concilier avec les besoins de l'entreprise.

La volonté de l'UO et de l'établissement est de donner suite à des demandes exprimées par les agents pour améliorer leurs conditions de vie au travail et dans une logique de bon gestionnaire d'essayer d'anticiper au maximum les évolutions probables.

11. Des éthylotests auraient dû être distribués aux agents en juin, nous voici en novembre et les agents n'ont toujours rien reçu. La délégation UNSA et les agents de l'établissement aimeraient savoir quand ils les recevront ?

Afin de maintenir son engagement d'offrir gracieusement à chaque agent un éthylotest, l'établissementa fait une commande auprès de l'unique fabriquant d'éthylotest NF de France en mars 2012. La livraison devait avoir lieu en mai. Après de nombreuses relances pour obtenir une date de livraison, la société CONTRALCO ne répond plus au téléphone ni au mail. Une nouvelle relance à été faite le 16 novembre. A ce jour, il est impossible de donner une date précise de distribution aux agents, mais cela sera fait au plus vite dés la réception.

Commentaire UNSA: La direction fait des promesses aux agents qu'elle ne peut pas tenir dans les temps. Doit-on croire ce qu'elle nous dit!

12. La délégation UNSA souhaite connaître le nombre d'agents ayant un grade Infra T et percevant un code prime 62. Parmi ceux-là, combien assurent des missions de sécurité ?

- 2 agents de la filière transport mouvement ont un code prime 62
- 1 de ces agents assure les missions de sécurité

13. La délégation UNSA demande la fiche de poste de l'AEV.

Il n'existe pas de fiche de poste propre à l'AEV, l'AEV entrant dans le cadre des missions dévolues aux vendeurs.

Commentaire UNSA: Pas de fiche de poste, effectivement l'AEV n'est qu'une mission ... mais pas celle-ci ne doit pas être faite n'importe comment, la sécurité des agents en dépend.

14. La délégation UNSA aimerait savoir ce que compte faire la direction de l'EV face au problème de parking sur le site de Nancy ?

Les problèmes de stationnement dans le périmètre ont été pris en compte dans les négociations avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour le projet Nancy Grand Cœur qui se sont traduites par une période provisoire de quelques mois pendant lesquels les agents SNCF pouvaient utiliser les parcs de stationnement existants.

A présent, les parcs de stationnement de la gare de Nancy, étant propriété de la collectivité, sont utilisés pour les besoins des chantiers en cours sur le site, les agents SNCF ont été invités à garer leur véhicule sur le parking viaduc Kennedy avec les autorisations adéquates délivrées par la direction déléguée à l'environnement du travail.

La prochaine réunion des DP aura lieu le 29 janvier 2013

Vos contacts UNSA sur l'EV LORRAINE EST EUROPEEN :

<u>Déléguées du Personnel</u>: Titulaire: Séverine KASPAR 06 26 06 83 78

Suppléante : Séverine HUMEAU 07 60 22 63 60

Représentants Syndicaux : Gilles COURBON 06 83 18 33 36

Marie Christine HAMANN 06 29 53 22 32